DOCUMENT RESUME

ED 449 687 FL 026 589

AUTHOR	Duchene, Alexandre
TITLE	Les designations de la personne bilingue: approche linguistique et discursive (Designations of a Bilingual Person: Linguistic and Discursive Approach).
ISSN	ISSN-1010-1705
PUB DATE	2000-06-00
NOTE	24p.; In: Analyse conversationnelle et representations sociales: Unite et diversite de L'image du bilinguisme (Conversational Analysis and Social Representations: Unity and Diversity in the Image of Bilingualism); see FL 026 583.
PUB TYPE	Journal Articles (080) -- Reports - Research (143)
LANGUAGE	French
JOURNAL CIT	Travaux Neuchatelois de Linguistique (Tranel); n32 p91-113 Jun 2000
EDRS PRICE	MF01/PC01 Plus Postage.
DESCRIPTORS	*Bilingualism; *Discourse Analysis; *Language Attitudes; Language Role; Language Usage; *Social Influences; *Vocabulary
IDENTIFIERS	*Conversational Analysis; *Social Representations

ABSTRACT

How people define themselves or others as bilingual or not depends on their notions and social representations of bilingualism. Language provides different possibilities in order to make such designations: the use of lexical words (like "bilingual" in English), but also paraphrasing or other discursive strategies. This article examines conversations between people who enter the process of self/other designations. The purpose is to record the words and discursive structures used by protagonists of the interaction in order to define themselves and others as bilingual or not. The language plays an important role in the dynamic dimension of social representations. Therefore, microanalysis is used to observe how the designation of being bilingual or not has elaborated in the course of the conversation. (Author/VWL)

Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made
from the original document.

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Esther Py

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

1

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

ED 449 687

Travaux neuchâtelois de linguistique, 2000, 32, 91-113

Les désignations de la personne bilingue: approche linguistique et discursive

Alexandre DUCHÊNE
Université de Neuchâtel

How people define themselves or others as bilingual or not obviously depends on their notions and social representation of bilingualism. Language provides different possibilities in order to make such designations: the use of lexical words (like «bilingual» in English) but also periphrases or other discoursive strategies. In this paper we aime at analysing the conversations between people who enter the process of self/other designations. We want to record, in conversations, the words and/or discursive structures used by the protagonists of the interaction in order to define themselves and the others as bilingual or not (or something between both poles). The language plays an important role in the dynamic dimension of social representations (in their transmission and transformation). Therefore we chose to observe through microanalysis how the designation of being bilingual or not has been elaborated in the course of the conversation.

Introduction

La façon dont les individus se définissent ou définissent les autres comme *bilingues* ou *non bilingues* dépend de leurs conceptions et de leurs représentations du bilinguisme. Les processus de désignation nous procurent une voie d'accès à ces représentations en partant d'indices discursifs. Le langage offre diverses possibilités afin de désigner la personne bilingue: l'utilisation d'éléments lexicaux, de périphrases ou d'autres stratégies discursives. Dans le cadre de ce travail, nous désirons analyser comment les personnes qui ont participé à nos entretiens de recherche procèdent à des désignations de personnes comme *bilingues* ou *non bilingues*. Avec l'appui de réflexions issues de la psychologie sociale, de la sémantique et de l'analyse des interactions verbales, nous analyserons différents phénomènes discursifs de désignation.

FL026589

1. Réflexions liminaires

La psychologie sociale, en lien avec le développement des théories de l'attribution, s'est penchée sur l'étude de la catégorisation sociale. Il s'agit dans ce paradigme de recherche, de montrer comment un groupe donné va percevoir un autre groupe social, comment les membres d'un groupe

analysent le comportement d'un groupe social différent du leur. En tant que phénomène psychosocial, la catégorisation sociale est un processus qui tend à ordonner l'environnement, les objets, les groupes et les individus. Pour ce faire, l'individu procède principalement par classement en fonction de différences et de similitudes. Ces catégories ne sont pas fixées une fois pour toutes, et il ne s'agit donc pas de catégories déterminées par des critères immuables, valables pour tous et pour toutes situations. Au contraire, c'est l'individu, et ses divers interlocuteurs qui vont eux-mêmes déterminer les critères qui permettent cette catégorisation. Par ailleurs, le paradigme de la représentation sociale, développé entre autres par Moscovici (1961), a permis d'appréhender de manière compréhensive l'organisation des attitudes et des croyances (Moscovici & Hewstone, 1983), en mettant l'accent sur le fait que certains aspects quotidiens de la société sont théorisés par les individus, ou groupes sociaux, et en permettant de mieux cerner l'origine des attributions et des catégorisations sociales.

Comme le soulignent les psychologues sociaux, la catégorisation présuppose la présence d'un système (achevé ou en cours de formation) segmentant le réel en unités distinctes les unes des autres. Par la notion de schématisation discursive développée en logique naturelle, la catégorisation peut être appréhendée sous deux angles: le processus (l'activité de schématisation) et le produit (résultat de l'activité) (Borel, Grize, Miéville 1983). Nous considérons alors que la catégorisation d'une personne par désignation est un acte qui schématise discursivement des éléments du réel et qui conduit à la création – en tant que résultat de l'activité – d'un micro-univers (Grize 1990).

L'intérêt que nous portons à ces catégorisations en tant que linguistes est avant tout lié au fait que la langue permet, dans certaines situations, de cristalliser les catégorisations en leur attribuant un nom, en posant une étiquette lexicale et en recourant à des processus discursifs associés comme les périphrases, les modalisations, les reprises et reformulations. Par ailleurs, les catégorisations se construisent et se transforment – le discours jouant un rôle non négligeable dans ces processus – mais elles s'y figent aussi, notamment par l'intermédiaire d'expressions préfabriquées (clichés etc...). Ainsi l'étude des interactions verbales permet d'approcher dynamiquement ces éléments dans leurs manifestations langagières.

Notre approche n'est pas expérimentale, et nous ne prétendons pas à la représentativité statistique de nos données. Nous désirons avant tout observer comment les individus appréhendent la réalité – en l'occurrence ici la personne bilingue – et comment ils négocient ou s'opposent autour de

cette opération. Les désignations peuvent jouer en quelque sorte le rôle de témoins et d'instruments discursifs des critères (ou faisceaux de critères) impliqués par l'acte de catégorisation.

2. Désignation, processus lexicaux et catégorisation

La langue permet d'établir des catégories et le lexique peut contribuer à ce processus. C'est à ce titre que des notions comme celles de champs lexicaux ou encore de répertoires langagiers (*cf.* Potter & Litton 1985) ont été introduites dans l'étude des représentations sociales et de la catégorisation. Dans le cadre de l'objet de notre étude, nous désirons nous pencher sur ces termes employés par les interlocuteurs afin de désigner une personne comme *bilingue* ou *non bilingue*. Quelles formes lexicales utilisent-ils? Comment celles-ci sont-elles formulées? Quelles sont les dynamiques conversationnelles associées à la lexicalisation? Ce sont ces questions qui nous désirons aborder dans cette section.

Comme le postule Lüdi (1991), «les unités composant la mémoire lexicale revêtent foncièrement une forme discursive, c'est-à-dire qu'elles sont des objets construits, déconstruits et reconstruits dans le discours» (1991). En ce sens les dénominations ne sont pas fixées une fois pour toutes, mais fonctionnent dans un ensemble dynamique, le discours donnant alors au lexique une certaine flexibilité. On peut constater en effet, que la présence de termes flous à l'intérieur d'une interaction va entraîner une série de processus discursifs et interactifs spécifiques. «Des lacunes lexicales ainsi qu'une opacité partielle de certaines unités lexicales – particulièrement saillante dans le cas de néologismes ou de termes appartenant à des registres marginaux – entraînent des opérations de constitution, enrichissement, ajustement et vérification d'hypothèses lexicales» (Lüdi *ibid.*). Il existe ainsi une série de méthodes (au sens ethnométhodologique) qui permettent aux acteurs sociaux de réaliser cette intercompréhension lexicale, comme par exemple une construction interactive autour d'un élément lexical devenant alors objet de discours (Lüdi, *ibid.*). Cette co-construction est un des éléments clés qui nous incitent à travailler sur des corpus naturels. Elle nous incite également à observer le fonctionnement des termes et leur appropriation par les différents locuteurs. Le terme devient alors quelque chose qui, non seulement varie en fonction de l'énoncé, mais qui se transforme à l'intérieur de l'interaction. Il y a une constante quête du sens des termes (*cf.* Grunig & Grunig 1985) qui se construit dans le cadre de l'interaction par les participants.

Se placer sur le plan du discours nous permet également d'envisager le locuteur ainsi que les représentations qu'il véhicule. Les représentations

font partie des champs sémiotiques qui forment la culture d'une société. «La langue en général et le lexique en particulier présentent ainsi la réponse collective au besoin de la dénomination, à la nécessité de se donner une forme intersubjectivement objectivable à l'expérience individuelle» (Lüdi, *ibid.*). Ainsi nous pouvons considérer qu'il existe deux composantes de la représentation. Il peut s'agir de ressources culturelles et collectives stabilisées mais aussi de constructions intersubjectives momentanées.

C'est dans cette optique que nous abordons la question de la désignation de la personne bilingue. En effet, le choix des termes employés dans le processus de désignation de la personne bilingue et de son bilinguisme nous informe sur la manière dont les interactants conçoivent le champ lexical du bilinguisme et par ricochet sur leur représentation du bilinguisme. Nous illustrerons ces phénomènes au travers d'une séquence extraite de nos corpus suisses alémaniques.

Exemple 1

182F	aso eg . i bruche dä scho/ . s'Worth BILINGUE natürli\ . aso wemmer ietz vo der wör rädä\ wör i . bilingue rädä\ . und be der . vo säbere Zit wo du z'Paris gsi besch . wör i zwaisprochig/ aber ned bilingue . wör i ned bruche\ . i weiss aber ned öb da . öb i da RECHTIG öbernoh han . vom französisch\ . we da . för de werkt\.
183En	aso för me esch da uf Französisch . wie so bilingue zwaisprochig haisst\ bilingue . und bilingue esch äbe ä .
184P	eschs s'gliche\
185En	esches gliche\ . aso zwaisprochig\ . aso
186F	dänn hät da för me en anderi Bedütig/
187P	jaja/
188F	för me hät da en anderi Bedütig\

FNRS-RS/ens-CHall/98

Traduction

182F	*alors moi . je l'utilise bien/ . le mot BILINGUE naturellement\ . alors si on parle de toi maintenant (s'adressant à l'enquêteur)\ je parlerais . de bilingue\ . et toi . pendant la période où tu étais à Paris (s'adressant à P) . j'utiliserais le terme de "Zweisprachig"/ mais pas de bilingue . je ne l'utiliserais pas\ je ne sais pas si j'utilise CORRECTEMENT ce terme en rapport au français qu'est-ce que tu en penses/*
183E	*alors pour moi c'est que en français le terme zweisprachig se dit bilingue c'est justement*
184P	*c'est la même chose/*
185E	*c'est la même chose\ alors zweisprachig\ . alors*
186F	*pour moi ça justement ça a une autre signification/*
187P	*oui oui/*
188F	*pour moi il a une autre signification*

FNRS-RS/ens-CHall/98

Le centre thématique de cette séquence est la signification des deux termes *bilingue* et *zweisprachig*. Initialement, la question terminologique se trouve posée dans une séquence précédente par F («aso onder Bilingue verstand i jetzt nu s'andere» [sous bilingue je ne comprends que l'autre], sous-entendu ici la définition de Bloomfield[1]). Cette remarque conduit différents interlocuteurs à poser l'existence des deux termes. De façon générale, la réflexion terminologique a été motivée par le besoin de distinguer différents types de personnes dans leurs maîtrises des langues. Les désignations («wemmer ietz vo der wör rädä wör i bilingue rädä» [si maintenant je parle de toi je parlerais de bilingue] à l'enquêteur et «vo säbere Zit wo du z'Paris gsi bisch wör i zweisprachig aber ned bilingue (...) bruche» [pendant la période où tu étais à Paris j'utiliserais le terme de zweisprachig pas de bilingue] en référence à l'un des protagonistes de l'entretien) participent clairement à ce processus, dans la mesure où le recours à des personnes présentes lors de l'entretien contribue à la stabilisation référentielle de la distinction terminologique.

Au niveau lexicographique, les termes *bilingue* et *zweisprachig* font partie du lexique suisse alémanique et n'ont pas, a priori, de distinction de sens. Cependant l'un des informateurs introduit une distinction sémantique entre ces deux termes dans le processus de désignation. F construit un énoncé contenant les deux désignations en les opposant, procédé permettant de mettre en avant le contraste des deux désignations, et surtout de leur teneur thématique. F se place d'emblée au niveau de l'utilisation des termes. La désignation apparaît donc bien pour illustrer l'emploi des termes en question. A ce titre nous trouvons une formulation en symétrie de ces désignations au niveau de leur insertion thématique («i bruche dä scho s'Wort bilingue» [je l'utilise le mot bilingue] pour la première et «wör i ned bruche» [je ne l'utiliserais pas] pour la seconde). L'utilisation des déictiques langagiers («vo der» / «be der» – [de toi/pour toi]) prend à parti les locuteurs présents. La distinction sémantique est à nouveau clairement énoncée par F suite à l'intervention de l'enquêteur, qui lui ne fait pas cette distinction. La reformulation utilisée («för me hät da en anderi Bedütig» [pour moi il a une autre signification]) renforce la distinction catégorielle.

La séquence suivante (exemple 2) suit presque directement l'exemple précédent et contribue à nouveau à consolider l'argumentation de F.

---

1 Il s'agit d'une allusion à l'un des déclencheurs utilisés dans les entretiens. L'une des activités proposées consistait à présenter deux définitions scientifiques différentes du bilinguisme et à amener les intervenants à réagir. (*cf.* Matthey dans ce volume).

Exemple 2

209F und i glaub dasch[
210P wa/
211F aso d'Lüt . Lüt redet nome bilingue eim ah .
212P jo/
213F wo beidi Muettersproche . behärschet\

FNRS-RS/ens–CHall/99

Traduction

209F et je crois que[
210P hein/
211F alors les gens . les gens ne parlent de bilingue que quel. euh
212P oui/
213F quelqu'un qui maîtrise deux langues maternelles

FNRS-RS/ens–CHall/99

Ce qui est maintenu par rapport à l'exemple 1, c'est bien la modalisation («i globe» *je crois*), ainsi que la réduction du champ de *bilingue* à une catégorie de personnes bien spécifiques – celles qui parlent deux langues maternelles.

Dans cet exemple cependant, un nouvel élément se trouve ajouté aux considérations précédentes. En effet, F va procéder à une généralisation de l'emploi du terme *bilingue* en appliquant aux locuteurs en général («d'Lüt», [*les gens*]) la même procédure de désignation (à savoir le même élément lexical). Il ne s'agit plus ici d'un avis personnel de F tel qu'il l'exposait auparavant par les formes de la première personne du singulier. Il y a donc une progression argumentative élaborée au travers des désignations.

Si l'on s'attarde à présent sur les critères de la catégorisation véhiculée par le questionnement terminologique et par les désignations, nous constatons que la distinction porte sur la notion de maîtrise des langues. Le terme *bilingue* correspond à la notion de locuteur bilingue natif dans les deux langues, celui de *zweisprachig* à celle de locuteur parlant deux langues avec acquisition tardive de l'une des langues, rendant compte alors d'une approche plutôt fonctionnelle du bilinguisme. La distinction lexicale permet donc une distinction catégorielle de contenu. Elle procure également la possibilité de maintenir l'existence des deux sortes de bilinguismes (bilinguisme simultané et bilinguisme tardif ou fonctionnel), sans pour autant les confondre. Nous aborderons de façon plus détaillée ce type de processus dans la prochaine section.

Ainsi, cet exemple nous a permis d'illustrer l'importance du lexique dans la constitution de catégories sémantiques et sociales. Le doublet (*bilingue / zweisprachig*) permet un ajustement du discours à la réalité – ou à la construction théorique de la réalité – des locuteurs. Notons que la distinction sémantique se trouve ratifiée explicitement par certains locuteurs, et qu'elle l'est de manière implicite dans le déroulement de l'entretien, car l'utilisation de ces deux termes réapparaît en symétrie oppositive dans la suite de la conversation. Il y a donc bien eu une entente des divers locuteurs sur cette catégorisation. Cependant, elle ne semble pas totalement cristallisée, car l'analyse des occurrences de ces deux termes montre de grandes disparités chez les intervenants. Il arrive parfois que les deux termes soient maintenus par l'un des participants mais que leurs significations soient modifiées en fonction de l'argumentation. Ainsi, comme le signale Rommetveit «Polysemy and ambiguity due the manifold of possible social realities and human perspectives can thus be evaded, but never eliminated by recourse to prestigious, but monistic «conceptual realities» or by lexicographical legislation» (1984). Le langage – le lexique dans ces exemples – procure bien une possibilité de segmentation qui correspond à la subjectivité du sujet parlant et à ce qu'il perçoit de la réalité, mais il n'est de ce fait que le témoin, voire l'instrument de ce processus de catégorisation.

Dans nos corpus francophones nous n'avons pas trouvé de distinctions lexicales de ce type. Les distinctions sur le plan du contenu sont cependant fort courantes, mais ne s'expriment pas de la même manière. Il peut s'agir d'éléments adjectivaux qui viennent nuancer la désignation bilingue, tels que, par exemple, «presque» ou encore «quasi bilingue». Les structures parenthétiques, ou encore l'usage accru de périphrases peuvent également abriter ces distinctions catégorielles. Nous rencontrerons ces désignations dans la suite du texte.

3. Componentialité et prototype dans les désignations

La notion de catégorie en linguistique peut être mise en relation avec deux approches de l'étude du sens: l'analyse componentielle et la sémantique du prototype. De par leurs démarches heuristiques, elles constituent des perspectives intéressantes pour envisager les processus mis en œuvre par les locuteurs afin de désigner une personne. Notre but n'est pas de relancer la réflexion sur ces questions. Il nous est apparu que ces démarches étaient intuitivement effectuées par les locuteurs dans leur propre construction de l'objet *bilingue*, témoignant alors de l'élaboration d'une *sémantique*

pratique... C'est à ce titre que nous allons nous pencher dans cette section sur les enjeux sémantiques de la désignation.

Désignation et approche componentielle

Pour certains locuteurs, la désignation est effectuée – discursivement – par établissement de traits particuliers qui définissent la personne bilingue. Cette approche peut être qualifiée de componentielle. Il s'agit pour les locuteurs de déterminer les composantes ou les traits qui permettront l'attribution du qualificatif *bilingue*. En l'absence de ces traits, la désignation d'une personne comme bilingue sera impossible. Par ailleurs, ces traits ne sont pas décontextualisés; au contraire ils constituent des indices de contextualisation, permettant ainsi d'ancrer le processus de désignation dans un univers culturel et social spécifique. Envisageons quelques exemples de ce type.

Exemple 3

170G	ouais alors
171N	pis j'ai un collègue à l'école avec qui je partage la salle de préparation il- il est vraiment b- biennois bilingue/ la mère heu romande le père suisse allemand/
172G	mhm mhm
173N	donc parfois en p- plein milieu d'une phrase il change de langue/ .. encore maintenant
174Q	mmh
175N	très très/ .. &pour moi c'est incroyable

FNRS-RS/ens-CHrom

Cette séquence intervient au moment où les protagonistes parlent du mélange des langues chez la personne bilingue. Nous voyons ici clairement la présence d'une désignation très appuyée, attribuée à une personne absente de l'entretien mais connue de l'un des participants. Le terme *bilingue* est accompagné de *vraiment* et de *biennois* qui rend compte de l'importance du facteur identitaire et géographique de Bienne, ville bilingue de Suisse. Cet élément adjectival est inclus dans la désignation, comme l'adverbe d'ailleurs, et a une fonction de spécification de *bilingue*. Le syntagme suivant «la mère romande le père suisse allemand» est un élément qui peut être interprété comme une définition, voire même une sorte de reformulation de «vraiment bilingue biennois». Nous voyons transparaître ici certains critères qui ont permis au locuteur N de poser la désignation claire et polarisée de *bilingue*. Nous pouvons considérer les traits [langues différentes des parents], [bilinguisme simultané], [environnement social] comme des composantes nécessaires au processus de désignation d'une personne bilingue pour ce locuteur.

Exemple 4

189D [(petit rire) ouais c'est tellement tangent pou-&pour mon cas de toute façon qu'il faut pas . bon c'est à dire que c'est . je considère d-&un bilingue . c'est celui qui parle par exemple à la maison on prend l'exemple-là le suisse allemand et puis . [pis habitant à Neuchâtel/ . à la maison avec sa femme il parle comme toujours l'allemand/ avec les enfants il parle allemand [mais i:&il vient au travail (claquement de langue) et puis il parle parfaitement le français/ .. donc heu ou:: il y a des mères qui sont [heu romand et puis .. des&des pères qui sont suisses allemands les enfants souvent ils parlent [les deux langues

FNRS-RS/form-CHrom

Cet exemple est similaire au premier. D pose les conditions de la désignation. Il expose sa vision de ce qu'est un bilingue. Le faisceau de traits est quasi symétrique à l'exemple précédent.

La désignation par traits nous semble avoir pour fonction de figer à un moment de l'interaction le contenu des représentations. Elle a également une fonction argumentative importante puisqu'elle explicite le processus de catégorisation. Certes, il est impossible ici de parler d'une vision structurale de la désignation. Le choix des traits est propre au locuteur et à sa subjectivité. Cependant, ces traits semblent organiser, en tout cas momentanément, le raisonnement. De plus, aussi subjectifs soient-ils, ils trouvent un ancrage dans une série de représentations sociales du bilinguisme communément attestées.

Prototype et désignation

Divers travaux ont relevé l'importance de l'étude des prototypes dans l'analyse des catégories linguistiques (Kleiber 1990, Taylor 1995). Pour Langacker «a prototype is a typical instance of a category on the basis of their perceived resemblance to the prototype; there are degrees of membership based on degrees of similarity» (Langacker 1987). Ainsi le prototype est un élément qui n'est pas générique. Il n'englobe pas la totalité d'une catégorie, mais appartient à la catégorie en acquérant un statut de représentativité. La notion de prototype est également liée à la question de la gradation de représentativité. Ainsi le prototype ne contient pas tous les traits nécessaires pour représenter l'ensemble des éléments de la catégorie, mais suffisamment pour que, par extension, il puisse être représentatif de la catégorie à laquelle il appartient. La notion de gradation conduit à la présence d'échelles de prototypicalité qui correspondent à l'organisation interne de la catégorie (Kleiber *ibid.*). De plus, comme le souligne Lakoff cité par Kleiber (*ibid.*), les catégories sont constituées de faisceaux de propriétés qui n'existent pas dans la réalité mais qui ont une cohérence. Ces propriétés ne constituent pas un «attribut intrinsèque d'un objet, mais

résulte[nt] de la façon dont les êtres humains, par leurs corps et leur appareil cognitif, sont confrontés aux objets: la façon dont ils les perçoivent, les imaginent, la manière dont ils organisent l'information qui porte sur ces objets» (Langacker, repris par Kleiber 1990).

En ce qui concerne la désignation de la personne bilingue, la notion de prototype renvoie davantage à la subjectivité catégorielle des sujets parlants et nous permet d'observer l'élaboration sémantique de la catégorie *bilingue*. Il s'agit d'un pas supplémentaire par rapport à l'approche componentielle, dans la mesure où on spécifie le degré de prototypicalité.

A ce titre, nous pouvons considérer que l'exemple 3 propose un prototype du bilingue. En effet, la désignation est caractérisée, comme nous l'avons vu, par des spécificateurs (l'adverbe «vraiment» et l'adjectif «biennois») qui renvoient à une sous-catégorie du bilingue, bien que nous n'ayons pas explicitement de mise en relation avec d'autres sous-catégories de *bilingues*. Ce qui semble être mis en évidence c'est l'exclusion des individus qui ne correspondent pas au faisceau de traits posé par le locuteur.

L'exemple 4 cependant ne présente pas de spécificateurs, mais une série de conditions à remplir pour être désigné comme bilingue. La gradation n'apparaît pas dans cet exemple, ce qui ne renvoie pas, nous semble-t-il, à une sous-catégorie de bilingues (si ce n'est sur le plan des langues «par exemple le français», il pourrait donc s'agir d'autres langues). L'ancrage de la désignation est un indice de la non prototypicalité («un bilingue c'est celui qui»). Soulignons encore que D va débuter son tour de parole en prenant référence sur sa propre personne («c'est tellement tangent pour mon cas») pour appuyer le refus de la non-prototypicalité de *bilingue*. Ce type de démarche de la part d'un locuteur relève de l'impossibilité de mettre à profit sa propre expérience pour concevoir des sous-catégories de bilingues. Ce phénomène n'est pas rare dans nos corpus et semble traduire un décalage entre une perception normative et une perception expérienciel le du bilinguisme.

Dans l'exemple suivant, l'enjeu pour le locuteur est de relever qu'il existe un ensemble de sous-catégories de la catégorie bilingue. En effet, ce qui est posé ici, c'est avant tout la difficulté de donner une définition canonique de la personne bilingue, définition qui serait déterminée par des traits immunables.

Exemple 5[2]

110A pis je trouve qu'on est pas bilINGUE . SEUlement parce qu'on les parle depuis tout petit . parce que d'un coup heu: on est fran-&on parle le français depuis tout petit . pis heu: on: on va faire deux ans en Italie [par heu: on a appris on apprend la langue parfaitement ben moi je trouve qu- pour moi on est bilingue . parce que . on sait les deux langues heu très&très bien

FNRS-RS/els-CHrom/98

Cet exemple propose deux désignations, qui ne sont pas appliquées à des personnes[3], mais qui posent la question des conditions de désignation possibles. Pour A, il y a une multiplicité de sens (en tout cas deux grandes catégories sémantiques). A refuse la généralisation catégorielle de bilingue au natif, et va l'élargir en distinguant une autre sous-catégorie. Nous ne savons cependant pas si A établit une échelle de représentativité entre ces deux sous-catégories, et il semble difficile ici de distinguer le prototype. Ce qui nous semble cependant intéressant, c'est que le locuteur souligne le fonctionnement en sous-catégories du concept *bilingue* et que, de ce fait, la désignation de quelqu'un comme bilingue pourrait s'effectuer dans les deux cas.

Dans les théories classiques du prototype, en particulier celles issues des travaux de psychologues (Rosch, par exemple), le prototype serait la meilleure instance définie par l'ensemble d'un groupe de personnes. Il serait donc l'élément sous-catégoriel représentatif de l'ensemble de la catégorie. La question de la reconnaissance comme meilleure instance par les sujets soulève de grandes difficultés. Le fonctionnement fortement subjectif peut parfois constituer une impasse dans la détermination du prototype. Dans l'exemple suivant, nous trouvons un désaccord dans l'établissement de la signification du terme ***bilingue*** et donc de son application.

Exemple 6

568B non (toux) parce que pour moi/ . t'a:s bien évidemment . comme: un taux de la société\ . t'as certains qui parlent Bien français .. très bien heu un français sans fautes impeccable (ils ?) sont francophones donc hein/ . il parle parfaitement le français/ (aspiration) pis t'as le même franco-&un AUtre francophone . qui parle . le français TRES mal/ . qui ne sait pas . le parler . qui ne sait pas l'écrire qui ne sait donc on ne&on a différents niveaux donc . au niveau bi:lingue . la compétence bilingue . on va forcément rencontrer des populations de ce TYpe: .. il y aura celui qui maîtrisera bien les deux langues . qui (saura/sera ?) bien XX

2 Cet exemple souligne par ailleurs la mise en place de traits permettant la désignation correspondant à une forme de bilinguisme langue seconde.

3 Nous reviendrons de manière plus approfondie sur ce type de désignation dans la dernière section.

. et puis il y a l'autre qui le&le saura beaucoup moins\ . donc heu MOI je dirais heu (toux) j'insisterais sur le: le&le mot l'UTilisation . l'emploi

569L mmh

570B et pas sur le&la&la façon de s'oc-&de s'exprimer correctement ou pas\

571L mmh

572B simplement le fait qu'on . &dans la vie courante . on UTilise les deux langues . faisant des fautes parce que: . en:: &de toute façon en ferait que&comme dans une seule langue on ferait des fautes . (baisse de voix) parce qu'on est une personne comme ça/ . et puis il y a l'autre au contraire qui fait aucune faute dans deux trois quatre langues parce que[

573G [il devrait quand même y avoir une égalité: de: maîtrise . dans les deux\

574B mais je crois pas . pourquoi [he:: est-ce que &est-ce qu'on a

575G [SI sinon on est pas bilingue/ tu&tu&tu connais quelque chose de l'autre langue[. t'es pas bilingue/

FNRS-RS/Ens-CHrom

Cette intervention prend place à la suite d'une désignation d'une personne comme non bilingue par l'un des interlocuteurs, désignation suscitée par la question «A quel moment est-on bilingue/» posée lors de tours de parole précédents.

Cette longue séquence tend à montrer à la fois les désaccords entre les intervenants dans la manière de légitimer l'utilisation du terme *bilingue* et les possibles définitions de *bilingue* pour un même individu. Ainsi pour B, un personne peut être désignée comme *bilingue* aussi bien lorsqu'elle maîtrise les deux langues, que lorsqu'elle ne les maîtrise pas tout à fait. De ce fait, la définition de la personne bilingue n'est pas en lien direct avec la maîtrise des langues. La désignation d'une personne comme bilingue pourra être accordée à la fois à celui qui maîtrise les deux systèmes linguistiques et à celui qui ne les maîtrise pas complètement. G, quant à lui, déplace le problème en tentant de modifier les critères que doit satisfaire une personne pour être appelée *bilingue*.

Vu sous l'angle de la catégorisation, nous constatons d'emblée la volonté de B de créer plusieurs sous-catégories. Il insiste sur la gradation possible des formes de bilinguisme. L'agencement discursif, l'exposition des éléments argumentatifs, semblent montrer que la vision du bilingue maîtrisant parfaitement deux langues est un prototype, et donc qu'il n'exclut en rien d'autres possibilités d'appliquer la désignation *bilingue*. La discussion semble se situer à plusieurs niveaux. Pour B, il y a gradation possible selon la maîtrise. Pour G, il semble que la maîtrise soit un trait nécessaire pour l'obtention du label *bilingue*. Il y a donc à la fois désaccord sur les traits sémantiques qui permettront la désignation et sur l'identification d'un prototype.

La gradation est, dans l'exemple suivant, discursivement établie dans la mesure où le locuteur va insérer une désignation qui montre à la fois l'existence d'un prototype, mais aussi une échelle de représentativité.

Exemple 7

609L de toute façon . . (si ?) quand on est&qu'on soit bilingue plus ou moins\ . on est pas dans les mêmes situations quand on s'exprime dans une langue [ou quand on s'exprime dans l'autre

FNRS-RS/Ens-CHrom

L'insertion de «bilingue plus ou moins» rend compte de cette gradation. Sur le plan du contenu explicité préalablement par L, le bilingue prototype est natif, le «plus ou moins» référant alors au degré de maîtrise des langues.

De manière générale, il nous semble pertinent de réfléchir sur l'importance d'une approche discursive du prototype qui tienne compte de la manière dont les locuteurs identifient, refusent ou modifient les prototypes. Une sémantique discursive du prototype permettrait de travailler sur les enjeux sociaux et intersubjectifs de l'élaboration catégorielle du sens, aussi bien sur le plan procédural (activité) que sur celui du produit (résultat). L'analyse des interactions verbales contribuerait alors également à l'observation et à la construction social du sens.

4. Les différentes formes énonciatives de désignations

La question du lexique et des catégories linguistiques peut ainsi contribuer à une réflexion sur les représentations sociales. L'étude de la façon dont les désignations introduites sont insérées dans un processus énonciatif nous conduit à aborder la question des désignations dans une perspective différente. En effet, l'idée de réfléchir sur les stratégies énonciatives mises en place pour désigner des personnes et sur l'adressage de ces dernières, nous permet de nous pencher à la fois sur les aspects discursifs de ces désignations ainsi que sur leurs enjeux représentationnels. Il nous semble exister un lien entre la construction théorique d'un objet – au sens de théorisation du quotidien tel que le conçoivent les chercheurs travaillant sur les représentations sociales ou la *pensée courante* (Schutz 1987) – et la désignation de personnes. La désignation peut être envisagée à la fois comme concrétisation et comme lieu de l'élaboration d'une microthéorie. Utiliser la désignation permettrait d'ancrer dans le réel, ou dans la fiction, des thèses sur ce qu'est le bilinguisme, voire et peut-être surtout ce qu'il n'est pas. A ce titre, les stratégies énonciatives permettraient de dégager de façon plus détaillée les enjeux de la désignation dans l'élaboration de cette théorie du quotidien, en fonction d'une dynamique interactionnelle.

Plusieurs types de désignations apparaissent dans nos corpus. On peut distinguer les désignations de personnes présentes lors de l'entretien, des désignations de personnes qui n'y sont pas. Dans la première catégorie, nous pouvons effectuer une seconde distinction. Le locuteur entrant dans le processus discursif de la désignation peut l'utiliser en vue de se catégoriser lui-même comme bilingue ou non bilingue, ou encore en catégorisant l'un de ses interlocuteurs. La première subdivision sera appelée *autodésignation*, la seconde *hétérodésignation*. La désignation de personnes absentes de l'entretien sera dénommée *désignation tierce*.

Les autodésignations

Les autodésignations sont celles que l'on trouve le plus rarement dans nos corpus. Elles se caractérisent par le fait qu'un locuteur présent dans l'entretien se définit lui-même comme étant *bilingue* ou *non bilingue*, comme en témoignent les exemples qui vont suivre.

Exemple 8

609L de toute façon: . (si ?) quand on est&qu'on soit bilingue plus ou moins\ . on est pas dans les mêmes situations quand on s'exprime dans une langue [ou quand on s'exprime dans l'autre
610B [c'est ça
611G mmh ..
613L (claquement de langue) c'est complètement différent\ ..
613B moi je tXX&me considère bilingue\ ..
614L tu te considères quoi/
615B (prononciation détachée) je me considère biling-&[comme un bilingue\
616L oui ..
617B non je crois que je . je maîtrise assez bien les deux langues\ . mais je suis pas un natif par exemple
618L mmh
619G mmh ..
620B je suis un pur scolaire moi . enfin&je:: (petit rire/soupir)
621Q mmh
622B je&je: suis venu: . en situation d'immersion . une fois que je maîtrisais le français\ .. (plus doucement + bruit de micro) je le maîtrisais déjà XX avant ...
623L XX & mais je crois qu'on peut pas faire des théories
624B non

FNRS-RS/Ens-CHrom

Nous voyons dans cet exemple comment *je* introduit l'autodésignation (613B). Le locuteur se catégorise lui-même comme bilingue. Constatons également que la reformulation hétérodéclenchée introduit une légère distinction par le passage de «bilingue» à «un bilingue». L'autodésignation

est hétérodéclenchée[4] dans la mesure où elle intervient suite à une intervention de L qui introduit la notion de «bilingue plus ou moins» (609L). Sur le plan du contenu, la désignation, dans cet exemple, apparaît dans le but de dire que le bilingue n'est pas nécessairement un natif dans les deux langues, mais que le qualificatif de *bilingue* peut être également appliqué aux personnes qui ont acquis les langues en situation scolaire («pur scolaire»). Aucun intervenant ne réfute cette autocatégorisation, mais la réaction de L en 523 va dans le sens de l'impossibilité d'avoir une vision moniste et une théorie unitaire du bilinguisme. L'autocatégorisation rend possible l'attribution du label *bilingue* à un non natif, voire même aux élèves en situation d'immersion. Toujours est-il que l'on peut se poser la question de l'impact des deux définitions proposées (*cf.* Matthey dans ce numéro) aux intervenants sur la possibilité pour L de se considérer comme bilingue. Il est difficile de dire si ce locuteur aurait été d'accord de se considérer comme bilingue avant de rencontrer une définition fonctionnelle du bilinguisme.

Parmi les autocatégorisations, nous trouvons également celles qui introduisent une autocatégorisation négative, à savoir comme non bilingue. Ces désignations-là sont plus courantes que les premières, rendant compte du fait qu'il est probablement plus facile de se catégoriser comme *non bilingue* que comme *bilingue*. Nous avons sélectionné ici un exemple qui témoigne de ce fait.

Exemple 9

184 D c'est à dire que quand on dit\ . par exemple moi je me considère pas bilingue . pourquoi parce que . [bon
185 Q [dans quelles langues . ça
186 D ben voilà *(petit rire)* c'est ça/ . c'est à dire que je suis heu au départ donc on est de nationalité turque
187 Q oui
188 D heu mais je parle le français . mais je fais encore beaucoup d'erreurs/
189 Q oui
190 D alors . de ce fait je l'appelle pas . heu:: bilingue . je m'appelle&je&je suis pas bilingue/
191 Q ouais
192 D je parle parfaitement le turc

FNRS-RS/par-CHrom

Nous constatons que le locuteur D a amorcé son discours en tentant une généralisation de ses propos («quand on dit»), intervention caractérisée par

4 Nous appelons ici hétérodéclenchée, une désignation qui a été le fruit d'un développement conversationnel. Ce sont en quelque sorte des désignations qui ont été provoquées par une intervention d'un participant à l'entretien.

une interruption qui débouche sur un déplacement de la prise en charge énonciative (du «on» au «je») et sur un glissement du général au particulier («par exemple»). Ce qui suit est une autodésignation comme *non bilingue* qui a pour intérêt sa grande symétrie avec l'exemple 8 («je me considère bilingue» dans l'exemple 8 et «je me considère pas bilingue» exemple 9). Ces formules d'introduction de désignations reflètent une prise en charge énonciative du locuteur et, par là même, l'expression d'un point de vue personnel sur la question. Elles expriment également la subjectivité de la désignation par opposition à des certitudes reconnues socialement ou scientifiquement. Les procédés de thématisation, ou encore d'ancrage de l'objet de discours, sont similaires dans les deux cas. Cependant, dans l'exemple 9, D va effectuer une seconde autodésignation, plus tranchée, dans laquelle le point de vue subjectif semble disparaître, pour aboutir à un constat net sans modalisation («je suis pas bilingue»). Cette autodésignation est imbriquée dans un développement argumentatif portant sur les raisons qui ne le font pas se considérer comme *bilingue*.

Si nous nous penchons sur les critères qui permettent aux locuteurs de ces deux exemples, de s'autocatégoriser dans l'un ou l'autre des deux pôles *bilingue / non bilingue*, voire entre les deux, nous constatons que ceux-ci sont similaires sur un point à savoir la maîtrise des langues. Pour l'un (exemple 8), il maîtrise assez bien les deux langues, en tout cas suffisamment pour se considérer comme bilingue. Pour le second (exemple 9), l'accent est mis sur ses erreurs en français («je fais encore beaucoup d'erreurs») qui semblent alors prendre le dessus et empêcher D de s'«appeler bilingue».

Ces deux exemples nous frappent par leurs similitudes discursives (ancrage thématique, place de l'argumentation, type d'argumentation), mais aussi par le contraste dans l'interprétation des critères qui permettraient l'appellation *bilingue*.

Les hétérodésignations

Il existe des formes de désignation qui diffèrent des précédentes et qui portent sur l'attribution des caractéristiques *bilingue* et *non bilingue*, ou de quelque chose entre les deux, à des personnes présentes pendant l'entretien, autres que le locuteur lui-même. L'intérêt de ce type de désignation est qu'elle utilise la présence de protagonistes de l'entretien comme élément de la discussion sur la personne bilingue et sur le bilinguisme. L'impact argumentatif est différent du type de désignation précédent dans la mesure où les processus interactifs prennent ancrage sur l'interprétation des critères

explicites ou implicites convoqués chez les interlocuteurs dans le déroulement de la conversation. Afin d'illustrer ce que nous entendons par hétérodésignations, l'exemple traité lors des processus de lexicalisation (exemple 1) s'y prête tout à fait. En effet, nous y voyons l'importance de l'hétérodésignation, à la fois dans l'étude des processus interactionnels et dans celui des faisceaux de critères invoqués. En effet en 182 F le locuteur introduit deux hétérodésignations sur la personne d'un participant à l'entretien et sur celle de l'enquêteur. En prenant à parti l'enquêteur («wenn i vo dir rede» [*quand je parle de toi*]) F lui accorde le qualificatif de *bilingue*. Suivant directement cette désignation et prenant appui sur une anecdote que P avait relatée dans des séquences précédentes (dans lesquelles celui-ci parlait de son séjour linguistique à Paris), F effectue une désignation à son égard, non comme *Bilingue* mais comme *Zweisprachig*. La mise en parallèle des personnes et des désignations souligne bien le jeu catégoriel y relatif. Notons que les caractéristiques de la personne désignée sont fortement sujettes à des interprétations que divergent beaucoup de la réalité. L'attribution de la caractéristique «bilingue» à l'enquêteur sous-entend qu'il correspond au type de bilinguisme simultané (*cf.* 2). Ce n'est en réalité pas le cas. L'enquêteur qui est en l'occurrence également l'auteur de ce texte relève davantage d'un bilinguisme langue seconde que d'un bilinguisme simultané! L'hétérocatégorisation se base donc ici sur des critères que l'on présente comme clairs et établis, en tout cas à l'intérieur de l'entretien ou d'une séquence de l'entretien, mais en aucun cas sur l'objectivation des faits.

L'exemple 10 montre également, dans l'un de nos corpus francophones, une autre forme de désignation.

Exemple 10

231H moi aussi alors c'est ça et&en&en disant heu juste r-&heu:: . oui/ qui se sert des deux langues dans- de deux langues dans la vie de tous les jours ça veut dire que (c'?)&il y a pas besoin d'une maîtrise heu:

232Q mmh&mh

233H et pour moi c'est ça/*(aspiration)* pour moi pour être bilingue moi je dirais que pour moi vous (à D) êtes [un parfait bilin:gue mais *(petit rire)*

FNRS-RS/parCH-rom98

L'hétérodésignation a lieu en 233H. Le locuteur tente de définir ce qu'est une personne bilingue. Il met l'accent sur une approche fonctionnelle du bilinguisme (231H), et la concrétise par hétérodésignation. H passe d'une formule générale «pour être bilingue» avec interruption et reprise à une désignation explicite de l'un des participants. La présence de la forme adjectivale («parfait») vient corroborer le poids de la désignation. L'hétérodésignation est permise ici car la définition du bilinguisme adoptée

par H correspond au comportement langagier de D. La sémantique même de l'adjectif s'en trouve fortement modifiée, dans la mesure où la notion de maîtrise y est totalement évacuée.

Cette hétérodésignation de H envers D suscite des réactions de la personne désignée, comme nous le constatons dans l'exemple suivant:

Exemple 11

235 D mais bon c'est&c'est de&de&de&deux choses . moi je l'appelle bilingue/ . heu . j'aurais beaucoup souhaité d'être bilingue entre le français pis l'allemand\ . j'aurais mis je paierais cher s'il y avait une seringue qu'on: fait comme ça et puis . que je puisse parler (d'un jeu) et pourtant j'en ai fait des efforts .

236 H [*(petit rire)*

237 D j'ai suivi des cours et pis tout . mais rien à faire c'es:t&c'est&c-. l'allemand ne rentre pas\

FNRS-RS/parCH-rom98

Ces réactions nous permettent d'aborder les enjeux interactionnels de l'hétérodésignation. En effet, comme il s'agit d'une personne de l'entretien qui se trouve sollicitée par l'un des locuteurs, celle-ci a loisir d'intervenir et de s'exprimer sur la question. C'est ce que fait D dans l'exemple 11. Il ne semble pas d'accord avec cette désignation. D va formuler son vœu d'être bilingue («j'aurais beaucoup souhaité être bilingue»), mais aussi son échec selon lui. Il semble que la réaction de D ne soit pas basée sur la même représentation du bilinguisme que celle de H, et que, bien qu'il utilise régulièrement les deux langues, l'une d'elle lui résiste. Ainsi, nous voyons que, bien que l'hétérodésignation de H soit justifiée par l'utilisation des langues et non par leur maîtrise, l'hétérodésignation ne se trouve pas confirmée par une autodésignation comme bilingue, mais plutôt par une autodésignation implicite comme non bilingue.

Les désignations tierces

Les désignations tierces sont celles qui recourent à l'emploi de la troisième personne. Il s'agit de désignations de personnes, soit réelles mais absentes de l'entretien, soit fictives.

Exemple 12

203B chont mer öbrigäns grad d'Sinn\ . en **PÄRFÄKTÄ** Bilingue . aso em Blumfieldsches Mosch . Moschtar do . esch dä Roger de Weck\ .. wo em . äh . Chefredaktor gsi esch do vom Tagesazaigar\ .

204H Tagi\ . ond vo dä Wält

205B genau\ . ond dä esch aber scho en ärä frankophonä Zitig . esch dä Chefredaktor gsi . oder/ . ond Journalescht\ . ond en erä dütschä Zitig . dä cha non **WÖRKLECH** schreftläch ond . ond ond möndlech e bedä Schprochä cha dä

sech bewägä . genau glich wie en ärä Muetterschproch\ . äh . die send ganz sältä\ . söttigi Lüt\ . die send ganz sältä\ .

206L dä Ionescu wohrschinlech au\ . als Rumän\ . oder/ .

207B jo\ . jo\ .

208En mhm\ .

209B jo\ . guet\ . em .

[

210L wo nor nommä of französisch gschrebä hät\ . sogar\

211B em . bem bem bem de Weck gohts nommä om journalistisches . om . om . politisches . ond so witär\ . öb dä das en anderä Beraich au wäri . das wäis ich ned\ .

FNRS-RS/Zurich II

Traduction

203B il me vient juste maintenant à l'esprit\ . un PARFAIT bilingue . alors selon le modèle de Bloomfield . là . c'est Roger de Weck\ .. qui hm . euh . était rédacteur en chef du "Tages Anzeiger"\ .

204H Tag\ . et du "Welt"

205B exactement\ .et il était aussi rédacteur en chef d'un journal francophone . ou bien/ . et journaliste\ . et dans un journal allemand . il peut écrire vraiment et . et et oralement il peut se mouvoir dans les deux langues . exactement comme dans une langue maternelle\ . euh . ils sont très rares\ . des gens comme ça

206L Ionescu probablement aussi\ . en tant que roumain\ ou bien/ .

207B oui\ . oui

208En hum

209B oui\ . bon\ . heu.

[

210L et qui écrivait seulement en français\ . même

211B heu . chez chez chez de Weck il ne s'agit que de journalisme . euh . euh . de politique . etc.\ . est-ce que serait comme ça dans les autres domaines . ça je ne sais pas

FNRS-RS/Zurich II

Cet exemple illustre de manière claire ce que nous entendons par *désignations tierces*. La personne en question dans cet exemple est un personnage public très connu en Suisse. L'utilisation de cette désignation a pour but d'illustrer ce qu'est un parfait bilingue. Pour B, Roger de Weck (journaliste connu) correspond tout à fait au profil recherché dans la mesure où il excelle aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, ce dernier domaine semblant revêtir ici une importance capitale.

Sur le plan discursif, la désignation est introduite avec utilisation d'un élément adjectival qui vient accentuer et préciser le type de bilingue dont

on va parler («parfait bilingue»)[5]. Notons que l'accentuation a lieu sur l'adjectif, ce qui semble bien montrer que l'objet de discours n'est pas la personne bilingue, mais le parfait bilingue, sentiment qui se confirme dans la suite de l'énoncé et l'allusion explicite à la définition bloomfieldienne du bilinguisme.

Nous trouvons une désignation tierce également dans l'exemple 3 analysé dans une section précédente. Le «collègue» est bien une personne réelle. Il n'est pas connu des autres participants, mais la désignation est utilisée, comme dans l'exemple précédent, afin d'ancrer la notion de personne bilingue dans une réalité partagée. Comme nous l'avons vu, N va bien accentuer le fait qu'on peut le désigner comme tel car il change souvent de langues dans la conversation, qu'il est biennois et qu'il a grandi au contact des deux langues («la mère romande, le père suisse allemand»).

L'exemple 12 va également dans le sens de la désignation tierce de personnes non fictives.

Exemple 13

888M X les deux filles que j'avais à Neuchâtel l'année passée c'était des VRAIS bilingues comme on dit hein des vrais X qui l'avaient encore parlé à la maison et [puis XXX
889B [oui pis qui les ont et de première génération hein
890Q ah de première génération
891M elles parlent le dialecte à la maison donc [elles X adaptation la classe
892Q [ah oui&oui&oui&oui&oui X
893M pis alors les neuchâtelois ave.c leur accent (*petit rire*)

FNRS-RS/formCH-rom98

Parmi ces désignations tierces de personnes réelles, nous trouvons également des séquences qui témoignent du refus d'accorder le statut de bilingue à certaines personnes, comme dans l'exemple suivant.

Exemple 14

246D au bureau je vois les gens on reçoit des documents en: allemand
247N mmh&mmh
248D et puis heu . je sais qu'ils parlent l'allemand/ . mais seulement il y a beaucoup de choses qu'ils ne comprend pas
249N mmh&mmh
250D donc ils ont besoin de traduction/ donc pour moi c'est pas un bilingue
251N mmh&mh

5 Nous constatons ici à nouveau l'expression d'une gradation et la localisation d'un prototype

252D c'est quelqu'un qui n'est pas bilingue parce que s'il était bilingue . il pouvait comprendre heu (une ?)&le français ou allemand/ totalement la même chose . c'est ça que j'ai voulu [dire

FNRS-RS/parCH-rom98

Il n'y pas dans cet exemple de personnes nommées explicitement, mais des désignations tierces de personnes réelles. En effet, «les gens» renvoient en général à des désignations de personnes non-identifiables et non définies (*cf.* également l'exemple 2 et l'emploi du terme suisse allemand «d'Lüt» correspondant à *les gens*). Ici par contre les indices de contextualisation, tels «au travail» ou encore «je sais qu'ils parlent l'allemand» nous confortent dans l'idée que l'on se base sur les expériences du locuteur.

L'exemple nous montre également comment la désignation est ancrée argumentativement. En effet, D va tout d'abord décrire le fait que ces «gens» parlent l'allemand mais qu'ils ne comprennent pas tout. Cette prémisse lui permettra alors de tirer la conclusion que ce ne sont pas des bilingues. Soulignons la reformulation (252D «c'est quelqu'un qui n'est pas bilingue») de la désignation qui tend à accentuer encore son importance. Elle est située au centre de l'argumentation. Si ces personnes étaient bilingues elle n'auraient pas besoin de traduction. En refusant le statut de bilingue aux personnes qu'il cite plus haut, il parvient en fin de compte à dire ce qu'est un bilingue.

Il existe aussi cependant des désignations qui ne portent pas sur des personnes bien ciblées et identifiables. Plusieurs désignations tierces réfèrent à des personnes en général. Ces désignations conduisent très souvent à des réflexions très générales et théoriques sur le bilinguisme. De plus elles permettent l'appréhension de la catégorisation sociale d'un groupe, à savoir celui des bilingues. Parmi les séquences étudiées, les exemples 5 et 6 vont dans ce sens. La désignation ne se réfère pas à une personne particulière. Dans l'exemple 5, A va certes concrétiser une désignation tierce («on est pas bilingue») en donnant un exemple de formes de bilinguisme, mais aucune personne spécifique n'y est impliquée. Dans les deux cas, le processus apparaît dans le but de montrer les possibilités d'emploi de *bilingue*.

Ce type de désignation nous permet de poser la question du statut du tiers dans l'élaboration des représentations. En effet, la référence à un personnage public, connu de tous comme c'est le cas dans l'exemple 12, fait appel à une mémoire collective. Par ailleurs les exemples 13 et 14 relèvent de l'expérience du sujet parlant, les tiers n'étant pas connus des autres locuteurs.

Ces exemples confirment l'importance de la désignation dans l'appréhension des représentations sociales. Peut-être les désignations tierces sont-elles encore plus propices à l'élaboration de la catégorie de personne bilingue dans une perspective plus pratique. Les autodésignations et les hétérodésignations sont souvent liées à des questions de face dans la mesure où elles mettent en jeu le locuteur lui-même tout d'abord puis les personnes présentes. Nous l'avons constaté tout d'abord avec l'énorme difficulté de l'autodésignation, et avec les enjeux de l'hétérodésignation dans le déroulement de la conversation. Avec les désignations tierces, la distance semble suffisante pour amplifier ou atténuer une définition avancée à un moment de l'entretien[6] ou en cours de construction.

Conclusion

Les désignations de la personne bilingue prennent de multiples formes linguistiques et discursives. Elles semblent jouer un rôle important dans les représentations sociales du bilinguisme.

Désigner quelqu'un comme *bilingue* ou *non bilingue*, peut soit être la conséquence de théories préexistantes qui se trouvent matérialisées par l'acte langagier, soit ouvrir la voie à la construction d'un début de théorisation du bilinguisme. C'est pour ces raisons que ce phénomène nous semble pertinent pour l'étude des apports discursifs dans les représentations sociales du bilinguisme.

Bibliographie

Borel, M.-J., Grize, J.-B., & Miéville, D. (1983). *Essai de logique naturelle*. Berne: Peter Lang.

Grunig, B.-N., & Grunig, R. (1985). *La fuite du sens. La construction du sens dans l'interlocution*. Paris: Hatier-Crédif.

Grize, J.-B. (1990). *Logique et langage*. Paris: Orphys.

Kleiber, G. (1990). *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris: P.U.F.

Labov, W. (1973). The boundaries of wordsand their meanings. In C.J.N. Bailey, & R.W. Shuy (eds), *New ways of analyzing variation in English*. Washington: Georgetown University Press.

Langacker, R.W. (1987). *Foundations of cognitive grammar*, vol. 1, Stanford: Stanford University Press.

Lakoff, G. (1987). *Women, Fire and Dangerous Things. What categories reveal about the mind*. Chicago and London: The University of Chicago Press.

6 Le déclencheur des définitions est à ce titre des plus intéressants et il est de ce fait peu surprenant que le plus grand nombre de désignations ont été recensées dans la partie de l'entretien de recherche qui traite des réactions aux définitions proposées.

Ludi, G. (1991). Construire ensemble les mots pour le dire. A propos de l'origine des connaissances lexicales. In U. Dausendschön-Gay, E. Gülich, & U. Kraft (eds), *Linguistische Interaktionsanalysen*. Tübingen: Niemeyer.

Moscovici, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Paris: P.U.F.

Moscovici, S., & Hewstone, M. (1983). Social representations and social explanations: from the «naive» to the «amateur» scientist. In M. Hewstone (ed.), *Attribution theory: social and functional extensions*. Oxford: Basil Blackwell.

Potter, J., & Litton, I. (1985). Some problems underlying the theory of social representation. *British Journal of Social Psychology, 24*, 81-90.

Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Paris: P.U.F.

Rommetveit, R. (1984). The role of language in the creation and transmission of social representations. In R.M. Farr, & S. Moscovici (eds.), *Social Representation*. Cambridge: Cambridge University Press et Paris: Edition de la Maison des Sciences de l'Homme.

Schutz, A. (1987). *Le chercheur et le quotidien*. Paris: Méridiens Klincksieck.

Taylor, J.R. (1995). *Linguistic categorization. Prototypes in linguistic theory*. Oxford: Clarendon Press.